

THIONVILLE

Thionville dans le cercle des villes « sages »

La seconde ville de Moselle rejoint la centaine de communes françaises qui ont mis en place un conseil des sages. Cette instance de réflexion, consultative, sera formée par des citoyens âgés de plus de 55 ans, que les élus pourront solliciter sur des thématiques du quotidien. L'appel à candidatures est lancé.

C'est tout nouveau, tout chaud. Et la question qui se pose est de savoir si la création d'un conseil des sages à Thionville, comme cela a été le cas dans une centaine de villes françaises, va apporter des réponses concrètes aux problématiques des administrés.

Au sein de la seconde ville de Moselle en tout cas, on promet que cette réflexion fait partie d'un tout, au nom de l'instauration de la démocratie participative. Carol Thil, 11e adjointe en charge de la thématique, le soutient : « La première étape a été de mettre en place dans la ville des référents de quartier. Dans la continuité, les élus ont souhaité installer un comité de transition écologique, qui va présenter prochainement un rapport local sur la 5G ; nous en sommes aujourd'hui à la troisième étape, avec le conseil des sages. »



Carol Thil, adjointe à la démocratie participative : « Ce conseil des sages à venir constitue le 3^e axe de notre politique participative, après les référents de quartier et le comité de transition écologique. » Photo DR

Réflexions sur des sujets du quotidien

Officiellement, un appel à candidatures est lancé à « toute personne de plus de 55 ans, hommes et femmes, retraités ou exerçant une activité partielle, apolitique, ayant le sens du bien commun ». « Les candidats, précise Carol Thil, seront amenés à réfléchir sur des sujets de société, du quotidien », forts de leur expérience de vie à Thionville et de leur recul sur l'évolution de la vie de la cité.

Pour l'heure, annonce l'élue, « des noms ont déjà été proposés par les référents de quartier ». Mais celui ou celle qui dispose de temps

libre peut évidemment espérer rejoindre la liste des prétendants.

Un local tout dédié leur sera trouvé en centre-ville, promet Carol Thil. Laquelle dévoile une autre nouveauté dans le paysage : la naissance d'un cercle des frontaliers, pensé comme un autre point d'information réservé à ceux qui travaillent au Grand-Duché ou qui comptent traverser la frontière.

E. C.

18 février, date de limite de dépôt des candidatures. 22 février, sélection finale et 23 février annonce des membres. Rentrée solennelle le 19 mars.